

Vie dans la cité et participation sociale des personnes handicapées

16 - Charente

L'offre en services médico-sociaux (Finess 2016)

➔ L'équipement en SAVS - SAMSAH - SSIAD PH

	SAMSAH 16	SAVS 16	SSIAD PH 16
Nb de services	3	7	2
Places autorisées	33	291	38
Places installées	33	300	38
Taux d'équipement	1,9	1,7	0,2
Taux d'équipement N-A	0,4	1,9	0,2

En Charente, 371 places de services sociaux et médico-sociaux pour adultes handicapés sont installées soit :

- 300 places de SAVS,
- 33 en SAMSAH,
- 38 places en SSIAD PH

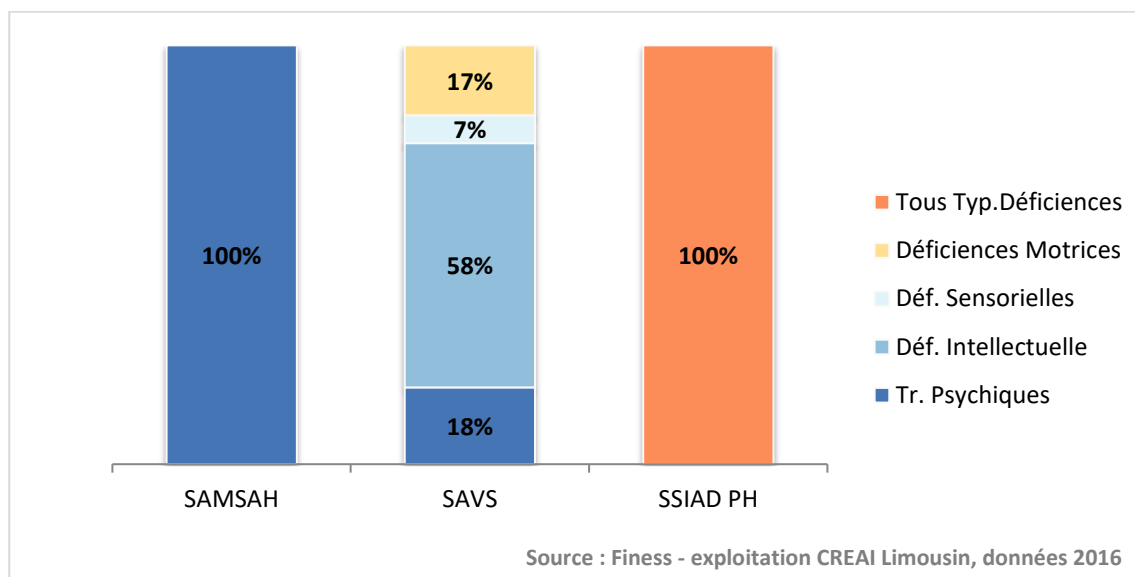
Source : Finess 2016.

Les places SSIAD PH sont agréées « toutes déficiences ».

En SAMSAH, l'intégralité des places est destinée à l'accompagnement de personnes avec troubles psychiques.

En SAVS, les agréments « clientèle » sont plus diversifiés mais la majorité des places est agréée pour l'accompagnement d'adultes porteurs d'une déficience intellectuelle (58%).

Répartition des places installées par catégorie de services, selon l'agrément clientèle

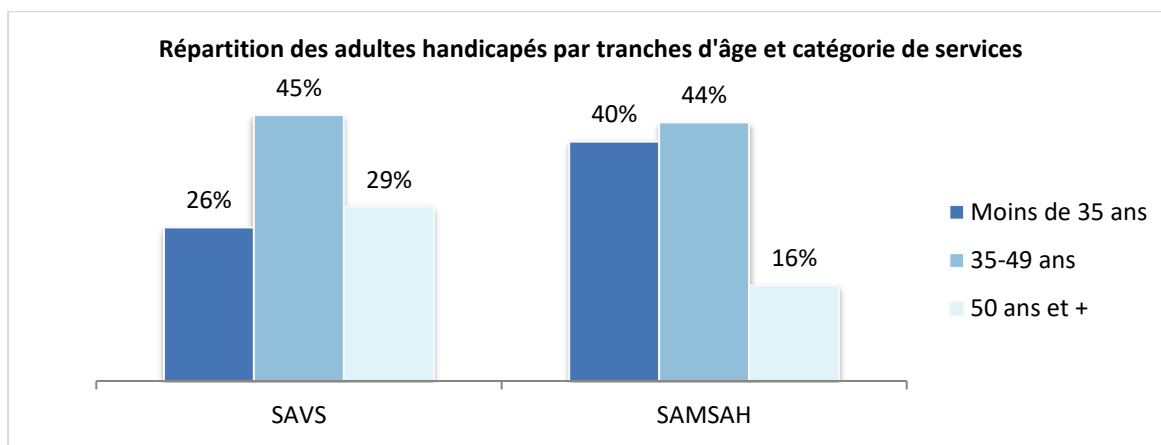


Typologie des personnes accompagnées par un SAVS et un SAMSAH (ES 2014)

En 2014, sur le département, 201 personnes accompagnées par un SAVS et 62 accompagnées par un SAMSAH ont pu être décrites avec l'enquête ES¹.

↳ Les caractéristiques d'âge des usagers

En Charente, les SAMSAH accompagnent des publics plus jeunes: la part des moins de 35 ans représente 40% des usagers accompagnés contre 26% en SAVS. À contrario la part des plus de 50 ans est moins importante, seulement 16% en SAMSAH contre 29% en SAVS. La part la plus importante des usagers des deux types de services, les 39-45 ans, représente 44% des publics accompagnés.

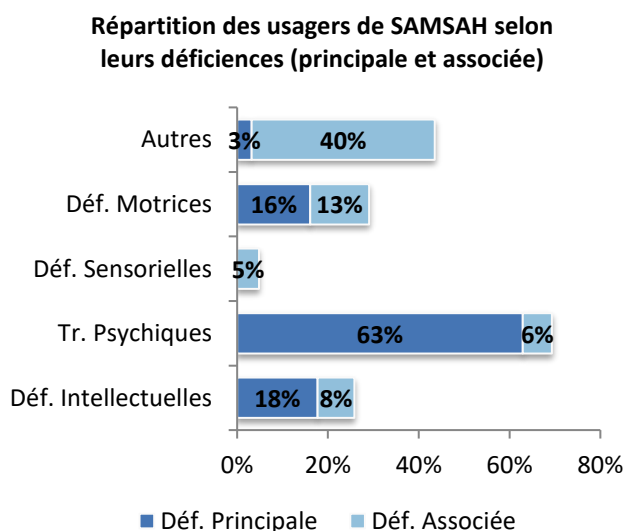


↳ Les déficiences

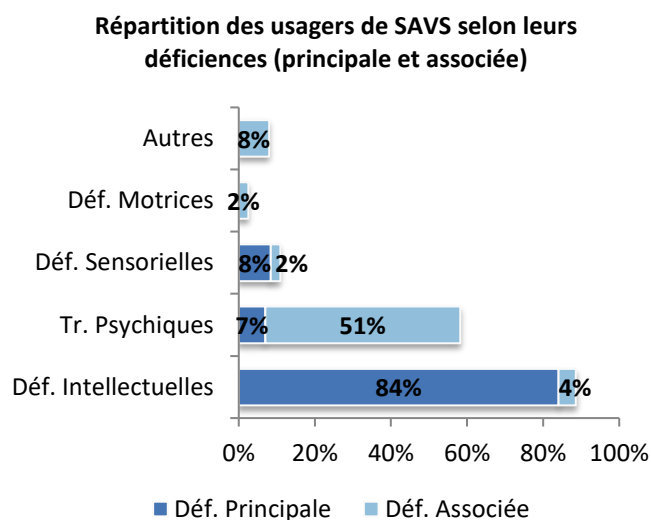
Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.

En SAMSAH, 73% des publics cumulent au moins 2 déficiences. Les troubles psychiques sont les troubles les plus représentés et touchent plus des deux tiers des publics (69%). 29% des usagers sont porteurs d'une déficience motrice et 26% d'une déficience intellectuelle.

En SAVS, 69% des publics cumulent au moins 2 déficiences. Près de 9 usagers sur 10 présentent une déficience intellectuelle (88%) et plus d'un sur deux des troubles psychiques (58%).



Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.



Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.

¹ 80% des services de maintien à domicile ont répondu au « volet clientèle » de l'enquête ES 2014 soit une capacité installée déclarée de 320 places. Le nombre de personnes suivies au 31/12/2014 est supérieur à la capacité installée déclarée (106%). 263 personnes présentes au 31/12 ont été décrites par les structures répondant soit 78% des personnes présentes (et 82% de la capacité installée déclarée)

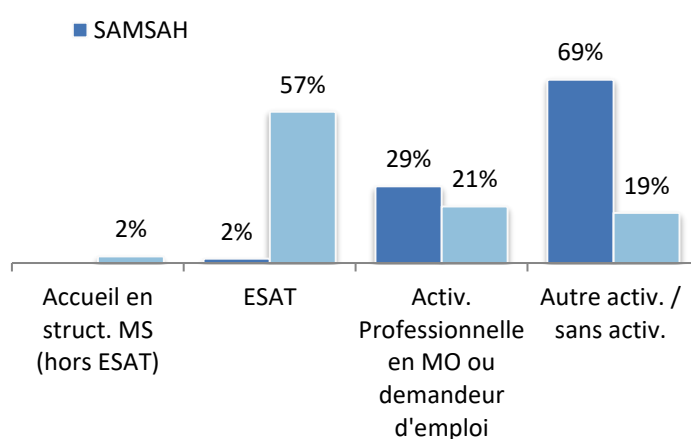
➔ Activité en journée

En Charente, les usagers des SAVS sont majoritairement des travailleurs en ESAT (57%) contrairement à ceux du SAMSAH (2%). En effet, en SAMSAH, les usagers sont majoritairement à domicile sans activité (69% vs 19% en SAVS).

23% des personnes accompagnées par un service sont en activité professionnelle en milieu ordinaire (15%) ou demandeur d'emploi (8%).

Répartition des usagers de SAVS et SAMSAH selon leur activité en journée.

	SAMSAH		SAVS	
	Effectif	%	Effectif	%
Accueil en struct. MS (hors ESAT)	-	-	5	2%
ESAT	1	2%	115	57%
Activ. Professionnelle en MO ou demandeur d'emploi	18	29%	43	21%
Autre activ. / sans activ.	43	69%	38	19%
Ensemble	62	100%	201	100%

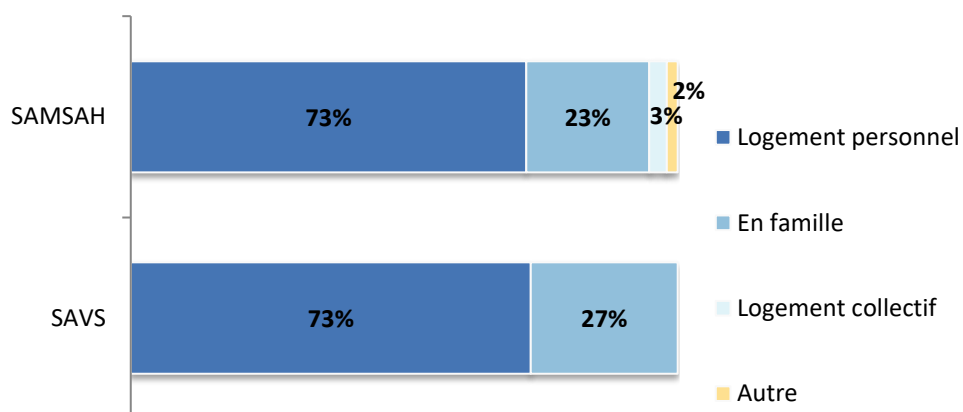


Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREA Limousin.

➔ Habitat

Répartition des usagers selon le type d'habitat

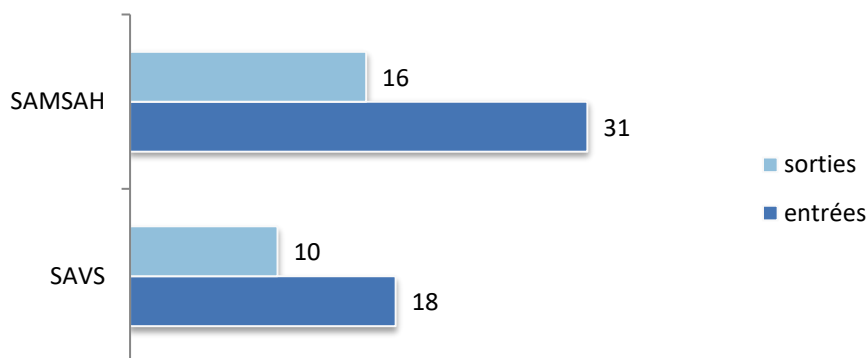
	Effectifs	%
Logement personnel	192	73%
En famille	68	26%
Logement collectif	2	1%
FH	-	-
Autre (étab. de santé)	1	<1%
Total	263	100%



Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREA Limousin.

➔ Les flux : entrées/sorties 2014

Nombre d'entrées et de sorties 2014 par catégorie de services



En 2014, en Charente, 49 adultes handicapés sont entrés en SAVS/SAMSAAH. Sur cette même année, 26 personnes en sont sorties.

Dans chaque catégorie de service le nombre d'entrées est supérieur à celui des sorties.

Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.

Les adultes handicapés sortis de SAVS en 2014 ont bénéficié d'un accompagnement d'une durée moyenne de 10 ans ; ceux sortis de SAMSAAH, un accompagnement d'une durée moyenne de 3 ans.

L'offre en groupes d'entraide mutuelle

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM) ne constituent pas des structures médico-sociales au sens de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles. Introduits par la loi « handicap » du 11 février 2005, les GEM sont des dispositifs de prévention et de compensation de la restriction de la participation à la vie sociale organisés sous forme associative. Ils accueillent des personnes aux troubles de santé similaires qui les mettent en situation de fragilité. Les GEM sont des lieux de rencontre, d'échange et de soutien entre les adhérents (philosophie de la paire-aidance), dont l'objectif premier est la création d'un lien social et la lutte contre l'isolement.

En Charente, on compte 4 GEM pour personnes en souffrances psychiques.